

Une réforme de l'Etat centrée sur la bonne gouvernance

BRUXELLES Pour le secrétaire d'État bruxellois Christos Doukeridis (Ecolo), il est temps de négocier une réforme de l'Etat qui tienne compte de la bonne gouvernance plutôt que des considérations institutionnelles. Il prend en exemple l'action du gouvernement bruxellois, capable de sceller des accords entre les Communautés.

Benoît Toussaint



Belga / B. Fahy

Bruxelles est au cœur des négociations sur la réforme de l'Etat...

«Ce n'est pas une fatalité que Bruxelles soit le piège de cette négociation. Il y a des réformes à réaliser, mais il faut les aborder, non pas par le biais institutionnel ou communautaire, mais par le biais de la bonne gouvernance. Et de cette manière, on va très vite se rendre compte que les choses sont beaucoup plus claires et moins bloquées qu'elles ne paraissent.»

Des exemples?

Je vais les prendre dans mes compétences, pour parler des dossiers que je maîtrise. Je vais en prendre trois: le Siamu (les pompiers), le tourisme et le logement.

Une réforme des services incendie a été effectuée à Bruxelles...

«Et qu'est-ce que je constate dans ce dossier? Que c'est à Bruxelles que le corps de pompiers est le plus évolué en Belgique. C'est celui qui est déjà totalement réorganisé et professionnalisé. Voilà un exemple de réforme qui a été pris via la question de la gouvernance. Un des enjeux des négociations fédérales est de trouver un accord sur les cadres linguistiques et sur l'organisation du bilinguisme à Bruxelles. Au niveau des pompiers, moi, j'ai réussi à faire voter ce cadre.»

Comment?

«J'ai demandé à mon cabinet, qui a travaillé avec l'administration, de proposer un nouveau cadre sur base d'un comptage réalisé à partir de la législation fédérale. Et nous avons obtenu le résultat d'un peu plus de 70% de francophones et un peu plus de 29% de néerlandophones, avec une parité pour les fonctions dirigeantes. Cet exemple démontre bien qu'il est possible d'adopter des cadres linguistiques et de sceller des accords entre francophones et néerlandophones.»

Cet accord est avantageux pour les néerlandophones, au regard de la sociologie bruxelloise...

«En fait, on a veillé à avoir la garantie que, à chaque intervention du Siamu, il y ait la possibilité d'avoir au moins une personne dans le camion qui puisse s'exprimer en néerlandais. Et donc on a réfléchi à une solution en veillant à la qualité du service à rendre à la population.»

”

«Deux fois moins de sociétés de logement»

La note Di Rupo parle des lois linguistiques...

«Oui, il est écrit qu'un groupe de travail doit se constituer et réfléchir à ce sujet. Moi, je dis. N'ayons pas peur de le faire et faisons-le!»

Deuxième exemple, le tourisme...

«Dans la note du formateur, il est écrit que l'on peut envisager de régionaliser cette compétence. Abordons là aussi le dossier par le fond. A Bruxelles, le tourisme représente 15% de son PIB et 30.000 à 35.000 emplois directs et indirects. Jusqu'à présent, la compétence est dévolue aux Communautés. Mais du côté francophone, la Région wallonne a repris la compétence pour son territoire, et la Cocof pour Bruxelles.»

Ce n'est pas un peu compliqué tout cela?

«On a bien dû constater que la situation n'était pas des plus optimales. Au gouvernement bruxellois, on a donc décidé de créer le BITC qui est devenu Visit Brussels. C'est aujourd'hui une structure professionnelle, avec des moyens qui viennent d'un peu partout, de la Région, de la Cocof, de la Ville, etc. Conséquence: dans les faits, on a régionalisé cette compétence. Il serait donc normal que l'on régionalise cette compétence dans les textes, non pas pour se battre dans une logique institutionnelle, mais parce que c'est normal, d'un point de vue gouvernance, que ce soit géré à l'échelle régionale.»

La Flandre n'acceptera jamais...

«J'ai participé il y a un peu plus d'un an à Madrid à un colloque sur le tourisme et la gastronomie. Et j'ai constaté que de gros pays touristiques européens, comme la France et l'Italie, réfléchissent à promouvoir ensemble leur destination pour

conquérir des marchés comme la Chine, l'Inde, le Brésil, etc. Ils se disent que si on travaille seul, on n'y arrivera pas. Si des pays aussi grands que la France et l'Italie réfléchissent comme ça, est-ce que nous, nous pouvons nous permettre de dire que chaque Région va faire sa promotion toute seule dans son coin? C'est une aberration!»

Il y a un problème de promotion de la Belgique à l'étranger?

«Cette promotion commune, nous la faisons déjà avec la Région wallonne dans le cadre d'un accord de coopération respectueux des uns et des autres. Par exemple, pour l'année de la gastronomie, en 2012, j'ai pris contact avec mes collègues wallon et flamand, Paul Furlan (PS) et Geert Bourgeois (N-VA). Avec l'un, tout un programme commun est réalisé. Avec l'autre, rien n'a suivi.»

Concrètement, que souhaitez-vous que l'on fasse avec un touriste qui voudrait visiter Bruxelles, Bruges et Waterloo?

«S'il vient à Bruxelles, il trouve-

ra pas mal d'informations. Mais pas suffisamment sans doute. À l'étranger, on organise malheureusement des campagnes Wallonie-Bruxelles, parce qu'il n'existe pas d'accord de coopération avec la Flandre! Mais je ne désespère pas. À mon avis, il est possible de trouver un accord car si on ne le fait pas, on va tous en pâtir.»

Troisième sujet...

«Le logement. Il y a 33 sociétés de logement social à Bruxelles. Selon nous, c'est trop. On a donc inscrit ce point l'accord de majorité. Et, finalement, on vient de faire voter de nouveaux contrats de gestion. Plein de règles de gouvernance sont incluses dans ces contrats. Si elles veulent avoir un coup de pouce en terme d'efficacité, les sociétés de logement doivent mutualiser leurs équipes sur une base minimum de 2.500 logements. Actuellement, la moyenne est de 1.100 logements par société. J'ai inscrit et fait accepter par les sociétés elles-mêmes ce principe. On pourra donc aller vers une réduction de moitié du nombre de sociétés dans les mois et les années qui viennent.»

Quel est le lien avec les négociations fédérales?

«Que la réduction du nombre de sociétés de logement social à Bruxelles est inscrite dans la

note d'Elio Di Rupo.»

Le gouvernement bruxellois se présente souvent comme celui capable de sceller des accords entre les Communautés. Pourquoi quand ces mêmes partis se retrouvent au fédéral, ce n'est plus possible?

«La grande différence entre la Région bruxelloise et le fédéral, c'est qu'à Bruxelles, il y a une circonscription unique.»

Mais pas de listes bilingues...

«Oui et je trouve ça choquant. Mais un électeur francophone peut voter pour une liste néerlandophone et vice-versa. Donc, tout le monde est redevable devant l'ensemble des électeurs. Conséquence: on ne caricature pas trop le débat. Au fédéral, il n'existe pas de circonscription unique. Et donc, quand on est en campagne électorale, on se fout de l'avis des autres. Cela implique un durcissement des positions. C'est pour toutes ces raisons qu'Ecolo, avec Groen!, a demandé la constitution d'une circonscription électorale fédérale.»

Quelle est la compensation à la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde qu'Ecolo ne lâchera pas?

«Ce qui est essentiel pour Bruxelles, c'est la question du financement. La Région souffre d'un sous-financement structurel depuis des années. Et cela nous met dans une situation où l'on doit toujours être quémendeur. L'émancipation bruxelloise passe donc par là.»

Et par l'autonomie constitutive?

«Oui, mais avec un statut particulier. Ça ne me choque pas qu'à Bruxelles, il y ait des règles de protection des minorités. Quand on parle de 'Bruxelles Région à part entière', moi, je parle de communauté de destin.»

Finalement, est-ce que le dossier BHV a tout simplement du sens, si on le prend avec la lunette 'bonne gouvernance'?

«Le sens, c'est de garantir un certain nombre de droits pour les citoyens. Mais c'est un dossier qui est justement bloqué parce qu'il est abordé d'un point de vue symbolique.»

/// www.doukeridis.be

Les platanes abattent-ils le gouvernement bruxellois?

Le dossier de l'asphaltage et de l'abattage de platanes le long de l'avenue du Port a suscité de vifs débats à Bruxelles. Ecolo veut revoir le projet. Brigitte Grouwels (CD&V) pas. Crise?

«Contrairement à ce que j'ai pu entendre, la dernière réunion du gouvernement n'était pas houleuse. Sur le fond, j'estime qu'il n'est pas indigne pour un ministre ou un gouvernement de, parfois, revenir sur une décision lorsque des éléments concrets ont modifié le dossier. Le gou-

vernement a consulté ses juristes, c'est digne de le faire.»

Le permis actuel date de 2008. Il n'a jamais été modifié alors que le projet logistique BILC, prévu à Tour et taxis, a été abandonné. Ne fallait-il pas revoir ce permis à l'époque?

«En 2009, lors des négociations de formation du gouvernement bruxellois, j'ai plaidé et obtenu que le BILC ne s'implante pas là. Mais on n'a pas été plus loin parce que ce n'était pas facile pour cer-

tains de revoir leur point de vue. Aujourd'hui, Grouwels est dans le collimateur alors que ce n'est même pas elle qui a constitué le dossier mais son prédécesseur Pascal Smet.»

Mais elle le défend bien...

«D'accord. Mais ce que je constate, c'est que c'est un dossier bloqué parce qu'il y a eu, en amont, un manque de concertation qui a eu pour conséquence l'introduction d'un recours. C'est regrettable. Mais il est encore possible de trouver des solutions.» ■